

Objet: Demande de lots LOTOS SKI CLUB 2024

Madame, Monsieur,

Notre association œuvre dans la vallée du Champsaur (Hautes-Alpes) depuis bientôt 40 ans pour apprendre aux jeunes les rudiments du ski alpin de compétition et les mener par la suite au brevet d'état de moniteur de ski.

Afin de pérenniser notre action et de pouvoir améliorer nos services auprès de nos adhérents, le ski club de St Léger les Mélèzes organise annuellement deux lotos « interbars », qui se déroulent pendant les vacances scolaires (zone B) :

les mardis 27 février et 5 mars 2024.

Cette manifestation est également un moyen d'animer, de réunir les habitants de nos communes et les touristes venus profiter de nos montagnes.

Dans ce cadre, nous nous permettons de vous solliciter pour l'obtention de lots (objets décoratifs, petit électroménager, matériel sportif, produits alimentaires, bons d'achats, etc...) qui seront distribués aux gagnants.

N'hésitez pas à nous confier des prospectus de votre entreprise, nous les remettrons aux participants lors de ces lotos pour vous remercier de votre aide et nous ne manguerons pas de citer votre enseigne lors du déroulement des lotos.

Nous vous sommes d'ores et déjà très reconnaissants de nous aider dans notre démarche.

Sportivement,

Nicolas FARAMAZ, président du Ski Club

SKICLUB	REÇU:	€
LES LEGER MELEZES	De M. Mme	
Le village Pont du Fossé 05260 St Jean St Nicolas Port : 06 50 14 81 93 06 50 61 98 69	La somme de (en lettres) :	
	POUR : LOTS LOTOS 2024	
Fait à		Nicolas FARAMAZ
le		Président du Ski Club